

Royaume du Maroc

Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
Département de l'Energie et des Mines



المملكة المغربية

وزارة الطاقة والمعادن والماء والبيئة
قطاع الطاقة والمعادن

Allocution du Dr Abdelkader AMARA

**Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de
l'Environnement**

A l'occasion de la présentation de la

**«FEUILLE DE ROUTE NATIONALE
POUR LE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES
GEOLOGIQUES ET GEOTHEMATIQUES»**

12 mai 2015

**Monsieur l’Ambassadeur de la République Populaire de Chine,
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux,
Messieurs les Doyens des Facultés de Sciences,
Mesdames et Messieurs les Directeurs,
Messieurs les anciens Directeurs de la Géologie ;
Messieurs les représentants des Associations Professionnelles,
Mesdames et Messieurs,**

C’est avec un réel plaisir et un grand intérêt que je procède, aujourd’hui, à l’ouverture de la journée de présentation de la feuille de route nationale pour le développement des infrastructures géologiques et géothématiques de notre pays.

Je voudrais tout d’abord souhaiter la bienvenue à nos invités qui ont bien voulu partager avec nous ce moment de retrouvaille et de relance de notre Service Géologique National, entité indispensable dans tous les pays, pour l’établissement de l’infrastructure géologique et géothématique.

Cette feuille de route, est le fruit des efforts déployés depuis 2013, pour la relance de l’activité géologique.

Mesdames et Messieurs,

La connaissance de la Géologie d’un pays passe par une infrastructure géologique développée notamment, sous forme de cartes géologiques, géophysiques, géochimiques et de cartes thématiques au niveau national et régional.

Cette infrastructure géologique est d’une importance majeure tant sur les plans scientifiques, qu’économiques ou technologiques.

D’abord, elle permet de mettre en valeur les matières premières minérales et énergétiques ainsi que les roches et minéraux industriels essentiels pour la vie quotidienne et en économie.

Elle permet aussi la recherche et l'exploitation de l'eau, source vitale pour la population, la faune et la flore.

Elle est nécessaire pour la construction des ouvrages d'arts (routes, ponts, tunnels, barrages ...) et pour l'aménagement du territoire car aucune construction ne peut se faire sans une étude préalable du sol.

La géologie permet, en outre, la prévention des risques et des catastrophes naturels (tremblement de terre et séismes, glissement de terrain ...) qui pourraient déstabiliser tout type d'ouvrage et ceux environnants.

La disponibilité d'une infrastructure géologique de qualité constitue, aussi, une base indispensable à chaque pays pour améliorer son attractivité géologique en mettant en valeur ses ressources naturelles permettant aux investisseurs, notamment aux sociétés minières et pétrolières nationales et internationales, de disposer d'informations idoines.

Mesdames et Messieurs,

Le Service Géologique du Maroc a vécu des moments glorieux, avec la primauté dans la publication de cartes géologiques puisque la première carte au 1/500.000 a été présentée lors du Congrès Géologique International de 1952, ce qui avait constitué une prouesse dans ce domaine. De même, en 1985, on avait publié la carte géologique au 1/1.000.000, ce qui était aussi une première à l'échelle africaine.

Cet élan allait être renforcé en 1996/97 par le lancement d'un programme ambitieux, à savoir le Plan National de Cartographie Géologique (PNCG), dont l'objectif était de parfaire la couverture géologique du pays.

Ce Plan, qui a été accompagné du programme de formation « Géoforma » dédié aux cadres du Ministère, a permis de rehausser le taux de couverture du pays en cartes géologiques et thématiques et de développer l'expertise du Ministère dans ce domaine.

Cependant, avec la disparition de la Direction de la Géologie lors la réorganisation du Ministère opérée en 2005, et la baisse notable du budget qui lui a été alloué, ce plan a connu des dysfonctionnements flagrants dans son

exécution, se traduisant par un rythme de production des cartes géologiques très lent et par conséquent, des taux de couvertures, ne dépassant guère 36% en 2014 pour la couverture géologique, 42% pour la couverture géophysique et 8,15% pour la couverture géochimique, soient des niveaux en deçà des prévisions et de nos ambitions.

Mesdames et Messieurs,

Conscient du rôle clé de la cartographie géoscientifique en matière de développement des infrastructures, ce Ministère a inscrit parmi ses objectifs prioritaires la redynamisation du service géologique au niveau de notre pays.

Notre première action vers cet objectif était donc de réintégrer la Direction de la Géologie au sein de ce Ministère pour assurer un cadre institutionnel adéquat pour l'accomplissement de cette mission.

La deuxième action était justement la mise en place d'une feuille de route nationale pour le développement de l'infrastructure en question laquelle a été conçue sur la base d'un diagnostic global et rigoureux de l'état des lieux portant, essentiellement, sur les travaux réalisés, les ressources humaines et matérielles disponibles, ce qui a permis de fixer des objectifs ciblés et réalisables.

Cette feuille de route, qui vous sera présentée aujourd'hui, a été déclinée en plans d'action opérationnels et en objectifs clairs et précis, tenant comptes des attentes et des orientations prioritaires de différents chantiers structurants ouverts à travers le Royaume, aussi bien dans le domaine de la recherche minière et des hydrocarbures, que dans les autres domaines tels que la recherche des ressources en eau, l'aménagement du territoire, la construction des barrages, de routes, et de plateformes industrielles, etc.

Mesdames et Messieurs,

S'agissant du secteur minier en particulier, et dont la dynamisation s'inscrit dans le cadre du Programme Gouvernemental, notre feuille de route cible en priorité les zones prometteuses à potentialités minières et ayant une faible infrastructure géologique et géothématique. Il s'agit de :

- la zone minière de Tafilalet et de Figuig « Zone CADETAF»,
- la Meseta Orientale,
- le Massif du Maroc Central,
- ainsi que la zone des Mauritanides dans nos Provinces du Sud.

En effet, la promotion, d'une part, de la zone CADETAF qui fait actuellement l'objet d'une restructuration en vue de l'ouvrir aux opérateurs industriels, et, d'autre part, de la Meseta Orientale qui vit aujourd'hui des problèmes liés à la fermeture des anciennes mines, ne peut se faire sans la disponibilité d'une infrastructure géologique adéquate.

Quant aux Mauritanides, il s'agit d'une zone prometteuse mais faiblement couverte en cartes géologiques.

Outres ces zones minières, un programme pour le développement de l'infrastructure géologique de nos Provinces du Sud, est inscrit parmi les priorités de notre feuille de route et il porte essentiellement sur la réalisation de cartes géologiques au niveau du bassin de Laâyoune-Dakhla.

Ce programme sera accompagné par l'informatisation des données géoscientifiques et le développement d'une Base de Données et son exploitation à travers un Système d'Information Géographique (SIG) ainsi que par la mise en place d'un Géoportail de la Géologie destiné au public et aux opérateurs intéressés par la Géoinformation.

Mesdames et Messieurs,

La réalisation de ce plan d'action se traduira, pour les zones ciblées, par une augmentation du taux de couverture en cartes géologiques et géothématiques pouvant atteindre des pourcentages allant jusqu'à 100% de couverture cartographique.

Ainsi, la zone de la CADETAF, pour laquelle nous avons établi un plan de restructuration visant son intégration dans le processus de développement que connaît le secteur minier national, sera entièrement couverte en cartes géologiques et géophysiques.

La Meseta Orientale, qui recèle des potentialités minières prometteuses sera couverte à plus de 86% en cartes géologiques.

Quant au massif du Maroc Central, renfermant une diversité de ressources minérales, il sera totalement couvert en cartes géologiques et géophysiques et à 78% en cartes géochimiques.

La zone des Mauritanides, connue par ses prospectifs de terres rares, métaux de base et précieux, sera également couverte à 100% en cartes géologiques.

Mesdames et Messieurs,

La mise en œuvre du plan d'action de cette feuille de route fera appel aux ressources internes, que nous veillerons à renforcer en effectifs et en compétences, ainsi qu'aux ressources externes par le biais de la sous-traitance ou de la coopération.

Sur le plan financier, le budget d'investissement prévisionnel est estimé de 220 MDH, soit une moyenne annuelle d'environ 18 Millions de Dirhams. Il est possible, bien entendu, que nos objectifs soient revus à la hausse si d'autres ressources sont mobilisées notamment via la coopération.

Mesdames et Messieurs,

Le Maroc dispose de structures géologiques et d'un patrimoine géologique aussi bien riches que variés. Ses structures géologiques qui s'étendent depuis le socle archéen de nos Provinces sahariennes jusqu'aux terrains alpins de la chaîne rifaine, retracent, presque, tous les âges de l'histoire géologique de notre planète.

Cette variété de faciès et d'âges des formations géologiques marocains s'est accompagnée par une mise en place de ressources minières et énergétiques dont l'exploration et l'exploitation remontent loin dans le temps.

Cette histoire se poursuit pour notre pays qui vient d'intégrer pour la première fois, le classement mondial annuel « The 2014 Global Survey of Mining Companies » en se classant au 4^{ème} rang à l'échelle africaine et 40^{ème} rang au niveau mondial pour les pays les plus attractifs pour les investissements miniers.

Cette récente reconnaissance représente un challenge pour le Maroc appelé à se maintenir, voire progresser dans ce classement et nous interpelle pour renforcer l'attractivité géologique de notre pays qui constitue l'un des critères d'évaluation dans ce classement.

Mesdames et Messieurs,

Avant de clore mon intervention, je voudrais vous annoncer que le Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement organisera, dorénavant, et pendant le mois de mai chaque année, les journées géologiques du Maroc en commémoration de cette journée.

Et pour finir, je voudrais remercier Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de la République Populaire de Chine, les opérateurs et les partenaires du Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, les chercheurs universitaires et académiques, qui ont bien voulu participer à cette journée.

Je vous remercie.